211, 212, 218, 214, 218, 219-220, 878-288, 346, 347, 348, 517.

DE BEAUJEU, L'hon. GEORGE S. [V], 208, 326-329.

DICKSON, L'hon. WALTER H. [V], 288-201, 882.

FERRIER, L'hon. JAMES [V], 196-202, 236, 280-281.

FLINT, I'hon. BILLA [Trent], 822-826. GUÉVREMONT, L'hon. J. B. [Saurel], 817. HAMILTON, L'hon. JOHN [Inkerman], 829-830

LETELLIER DE ST. JUST, L'hon. L. [Grandville], 12, 14, 189-191.

MACPHERSON, L'hon. DAVID L. [Saugeen], 126,150-154,208,204,207,208,286,287. McCrea, L'hon. Walter [Western], 170-176, 280.

McMaster, L'hon. WILLIAM [Midland], 282-288.

Moore, L'hon. Philip H. [V], 82, 162, 164, 228-282.

OLIVIER, L'hon. L. A. [De Lanaudière], 176-183, 191, 192, 314-320.

ORATEUR, L'hon. U. J. TESSIER, [Golfe], 207, 821, 822, 333, 426.

PRIOR, L'hon. DAVID E. [Laurentides], 844-845.

READ, L'hon. ROBERT [Quinté], 381-332. REESOR, L'hon. DAVID [King's], 160, 163, 164, 165, 166-170, 882, 338-336, 845-346.

Ross, L'hon. John [V], 70-79, 162, 214, 274, 275, 804-808, 809, 882.

RYAN, L'hon. THOMAS [Victoria], 838-844.

SANBORN, L'hon. John S. [Wellington], 119-126, 225-228, 247-248.

SEYMOUR, I'hon. BENJAMIN [L], 202-209, 302-303.

Simpson, L'hon. John [Queen's], 162, 233-237.

SKEAD, L'hon. JAMES [Rideau], 245-247.
TACHÉ, L'hon. Col. Sir E. P., Receveur-Général et Ministre de la Milice [L], 1-11, 75, 81, 177, 178, 213, 214, 230, 231, 237-245, 838, 848-852.

VIDAL, L'hon. A. [St. Clair], 80-81, 804-812, 852.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

DÉLIBÉRATIONS.

8 février.—L'hon. Proc.-Gén. MacDonald propose qu'une adresse soit présentée à SA MAJESTÉ, à l'effet qu'une mesure basée sur certaines résolutions soit soumise au parlement impérial, 14. L'hon. M. Holton soulève l'objection que la motion n'est pas dans l'ordre, parce que l'adresse devrait être basée sur des résolutions proposées en comité général, 19. L'ORATEUR décide que la motion est dans l'ordre, 20.

7 mars.—L'hon. Proc.-Gén. MACDONALD propose la question préalable, 705. L'hon. Proc.-Gén. Cartier ayant proposé que le débat soit ajourné à la prochaine séance de la chambre, l'hon. M. Holton propose en amendement que le débat soit ajourné au 13 courant, et qu'il soit présenté à Son Excellence une adresse le priant de sommuniquer à la chambre, dans l'intervalle, certains renseignements ayant trait aux résolutions, 771. L'ORATEUR déclare que l'amendement n'est pas dans l'ordre, 173. Appel de la dépision de l'ORATEUR, 773. Maintenue par un vote de 59 contre 20. L'hon. M. Dorton propose en amendement que le débat soit ajourné pendant

un mois, ou jusqu'à ce que le peuple ait eu l'avantage de pouvoir se prononcer d'une manière constitutionnelle, 773. L'ORATEUR déclare que l'amendement n'est pas dans l'ordre, 774. La motion de l'hon. M. CARTIER est adoptée, 775.

10 mars.—Sur l'objection soulevée par l'hon. M. HOLTON, l'ORATEUR décide que la motion proposant la question préapréalable est dans l'ordre, 891. La question préalable est mise aux voix, 960. Adoptée, 85 contre 39. La motion principale de l'hon. Proc.-Gén. MACDONALD est mise aux voix, 960. Adoptée, 91 contre 33.

13 mars.—L'hon. Proc.-Gén. MACDONALD propose la nomination d'un comité pour préparer une adresse basée sur les résolutions, 961. L'hon. J. H. Cameron propose en amendement qu'il soit transmis une adresse à Son Excellence à l'effet d'en appeler au peuple avant de soumettre les résolutions au parlement impérial en dernier ressort, 961. L'ORATEUR décide que l'amendement est dans l'ordre, 1961. L'amendement de M. Cameron est mis aux yoix, 1015. Rejeté, 84 contre 85. L'hon,